

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1969

A ces projets de loi, je prie humblement Votre Honneur de donner la sanction royale.

Il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de donner la sanction royale auxdits projets de loi.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'AJOURNEMENT

Autorisation ayant été accordée de revenir à l'appel des avis de motion:

L'honorable A. Hamilton McDonald: Honorables sénateurs, je propose, de l'assentiment du Sénat, qu'à la fin de la séance d'aujourd'hui, le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 7 mai 1968, à huit heures du soir. Avant de proposer l'ajournement du Sénat, j'aimerais remercier le leader suppléant de l'opposition (M. Choquette), ainsi que ses collègues, de l'esprit de collaboration qu'ils ont manifesté à la Chambre cet après-midi.

Une telle collaboration n'est pas rare mais, à mon avis, les paroles qu'il a prononcées plus tôt cet après-midi étaient des plus appréciées. Il a dit que le Parlement devait s'ajourner afin de permettre à l'un de nos grands partis de veiller à ses affaires et de donner aux candidats à la direction du parti l'occasion de rencontrer les Canadiens d'une extrémité à l'autre du pays et de laisser aux délégués le soin de se rendre compte par eux-mêmes de leurs qualités.

Je tiens à remercier le leader suppléant de l'opposition. Son attitude dénote beaucoup de sérieux, et j'espère seulement que nous pourrions obtenir la même collaboration à l'autre endroit, afin que nos candidats à la direction puissent consacrer plus de temps à leur campagne. La chose est certes dans les meilleurs intérêts du pays en général, que mon parti ou un autre soit en cause. Je le remercie de sa collaboration.

J'espère que le chef de mon parti sera aussi populaire, sinon plus, que le sien—l'avenir le dira. (*Applaudissements*)

Je le remercie au nom de tous les honorables sénateurs de sa collaboration et je lui souhaite ainsi qu'à tous les honorables sénateurs de très joyeuses Pâques.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 7 mai 1968 à 8 heures du soir.)

Le vingt-septième Parlement a été dissous par une proclamation de Son Excellence le Gouverneur général le 23 avril 1968.
